



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 12 avril 2023

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00036** du **11 AVR. 2023**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur PHIMMACHACK Simon
 15 Rue Paul Cézanne
 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation : Le projet consiste en la construction d'une véranda.
Le projet ne créera pas de logement supplémentaire au niveau de la parcelle.
Le projet n'aura pas pour effet la création de places de stationnement extérieures
supplémentaires et hors voie publique.

Sur un terrain sis 15 Rue Paul Cézanne
Cadastré AD251

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **11 AVR. 2023**

Le Maire

Philippe GAUDIN

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
la 3^{ème} adjointe en charge du logement
et de l'urbanisme.
Kati CABILLIC

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00036** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le **11 AVR. 2023**

L'Appariteur,